

DINEAULT

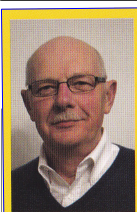
N° 49
Janvier
Édition du
16
Janvier 2019

Bulletin Municipal

Les Voeux du Maire

Texte des Voeux

Mesdames Messieurs,



Philippe
BITTEL

Je ne peux commencer mon propos sans dire combien notre population est attentive au déroulement des manifestations des Gilets Jaunes. Nous avons été fortement choqués par les souillures, dégradations et manque de respect commis à l'Arc de Triomphe notamment. Ce monument est le symbole par excellence de notre passé et rappelle que nous devons le respect à tous celles et ceux qui ont donné leur vie pour que nous soyons libres aujourd'hui. D'autres actes de vandalisme, de pillage, de saccage et de destruction ont été commis dans la capitale et dans d'autres grandes villes importantes. J'adhère pleinement à l'inquiétude et au dégoût de nos habitants envers ces individus. Pour autant je ne puis faire l'amalgame entre ces voyous casseurs et l'ensemble du Mouvement des Gilets Jaunes. Ces derniers dénoncent, à juste titre, les dérives de fonctionnement de notre société et plus particulièrement la cassure évidente entre les appareils politiques et le peuple. Ils mettent en exergue les ruptures entre la haute gouvernance et la démocratie, les déséquilibres de la répartition des fruits du travail et plus particulièrement les rapports à l'argent. Notre système nécessite une moralisation profonde de son fonctionnement et une refonte de ses structures.

Nous sommes une petite commune rurale, et nous ne pouvons que ressentir et vivre ce malaise en constatant parfois la misère et le dénuement qui existent. Dans ce bassin d'emploi où les salaires restent plutôt bas, le pouvoir d'achat est crucial. Son maintien et son évolution sont une affaire sociale, voire vitale.

Nous recevons aujourd'hui les nouveaux arrivants. Ils sont 24 à s'être installés sur Dineault. C'est un prétexte pour leur présenter notre commune, mais aussi par la même occasion, pour rappeler à tous nos anciens habitants ce que représente DINEAULT. (.../...)

Dineault est enserré dans les méandres de l'Aulne, ce qui l'écarte des grands axes. On vient à Dineault, on ne traverse pas. Un Dineaultais doit faire en moyenne dix kilomètres pour accéder à la quatre voies en traversant Châteaulin qui, à certaines heures, est très embouteillé, compte tenu de l'absence d'un ouvrage franchissant l'Aulne, adapté à la circulation de 2018. Cette situation a, naturellement, ses avantages et ses inconvénients. Bien à l'abri entre le Menez-Hom et l'Aulne, Dineault offre ses paysages bocagers, sa proximité de la mer, sa tranquillité, ses commerces, ses services et ses structures sociales à un public que l'on pourrait qualifier d'exigeant.

La population totale au 1er janvier 2015 est 2 230. Ce chiffre brut doit être expliqué par la présence sur notre territoire, de deux collectivités: «L'Ecole de Gendarmerie » et «les Genêts d'Or ». Cette population supplémentaire a son importance puisqu'elle entre dans le calcul du paiement par l'Etat de la Dotation Générale de Fonctionnement (DGF) pour la commune. (.../...)

L'une de nos forces concerne nos finances: eh oui, ici aussi, le nerf de la guerre c'est l'argent. Malgré les restrictions de l'Etat, notre situation financière parfaitement maîtrisée est saine et autorise, par la même occasion, des possibilités importantes de mise en œuvre de nouveaux projets. Le Bulletin Municipal relate dans les comptes rendus du Conseil Municipal, les projets actés et pour lesquels études, recherche de financement, mise en œuvre sont en cours.

Pour moi-même, pour notre Municipalité, pour notre Conseil Municipal, il est important d'agir dans le sens du bien être des habitants et par là même de maintenir notre activité commerciale tout en ouvrant des perspectives de développement. Il n'est donc pas dans mes intentions de revenir sur les réalisations passées, mais plutôt d'accentuer mes propos sur les projets qui nous occupent en ce moment.

Alors commençons par ce qui se passe :

Vous avez certainement remarqué, les panneaux travaux sur la route de Menez Ty Ior. En effet les travaux d'aménagement de cette voie sont en cours ; je vous rappelle qu'il s'agit de permettre aux résidents du Centre des Genêts d'Or d'avoir un accès plus aisé et plus sécurisé au centre bourg par un chemin piétonnier adapté. Cette opération exige l'effacement des réseaux électriques, téléphoniques et numériques aériens ainsi que le branchement de l'ensemble des habitations au même réseau collectif d'assainissement.

Un autre chantier, moins visible pour le moment concerne la Halle couverte sur le terrain de jeux. Pour le moment, le soubassement de cette future construction a été empierré. Ce bâtiment d'une superficie de 120 m², équipé de réseaux d'eau et d'électricité, sera utilisé par les commerçants les jours de marché. Il pourrait aussi servir d'abri pour les randonneurs, les vététistes ou les joueurs de boule et recevoir d'autres activités lors des fêtes ou autres animations. Cette réalisation est confiée partiellement à des artisans dineaultais.

Parmi les chantiers imminents du début d'année figure celui de l'assainissement collectif, (nouveau zonage). Je vous rappelle que 63 maisons sont concernées dans les quartiers suivants :Ty

Huré (26 maisons) ; Park Garrec(16) ; Menez Bihan(10) ; Rue de la Déesse Brigitte(9). S'y ajoutent la salle communale et une maison en haut de la rue du Yed. L'installation d'une pompe de relevage dans chacun de ces quartiers, est requise pour des raisons techniques. Ces travaux sont prévus pour une durée d'environ trois mois à partir du 10 janvier.

Et puis viennent les projets en cours et non des moindres :

Sommaire

P

Les Vœux du Maire.

1-2

Nouveauté.

2

Assainissement.
Visite Sous-préfète.
Repas des Aînés

3

Marché de Noël.
CdF : AG.
Goûter de Noël des
Aînés.
Etat-civil - Agenda

4

Récit d'un évadé de
guerre 14/18
p 1 à 4

PJ

Photo Panoramique entête :

Photo GLF .

Directeur de Publication :
Philippe BITTEL

Bulletin Municipal conçu,
réalisé et imprimé par le
« Comité de Rédaction »
Janvier 2019
29150 DINEAULT.

Site Internet : dineault.fr

Mairie

02.98.26.00.55 (Normal)

06.40.06.06.15 (Urgence)

Mairie-dineault@wanadoo.fr

**Vie Communale****Vœux suite et fin.**

La création d'une Maison médicale : La société d'aménagement du Finistère (SAFI) a fait une étude consistant à transformer la salle polyvalente en maison médicale. Le projet prévoit un médecin généraliste, un regroupement d'infirmiers et un kinésithérapeute. Seul, le rez-de-chaussée, d'un seul niveau, sera utilisé. L'étage serait occupé par un logement. Cette réalisation présente un caractère social important. Elle permet de conserver des instances de santé proches des habitants. Si elle comporte des risques, les conséquences seraient bien plus graves si elle n'était pas envisagée. Notre médecin généraliste arrive à un âge où prendre un peu de repos est un désir légitime. Chacun connaît les difficultés de recrutement dans les zones rurales. Nous avons donc engagé une réflexion sur la création d'une maison médicale. Après une réunion avec les personnels de santé médecin, infirmières et pharmacienne, nous avons décidé de mettre en chantier un nouveau cabinet médical en transformant l'ancienne école des filles, c'est à dire la salle polyvalente. Nous sommes tous convaincus que sans médecin il n'y aura plus de pharmacie. Cet assemblage va devenir un élément essentiel dans notre localité ; d'ailleurs nous souhaitons le compléter par l'implantation d'une structure pour personnes âgées.

La création d'une Résidence partagée : Le groupe « Ages et Vie » de Besançon, désireait implanter une résidence partagée dans le lotissement Marcel Charlès. La validation du projet a été adoptée. La structure pour personnes âgées dépendantes comprendra deux bâtiments, pouvant chacun accueillir huit personnes âgées. Ils seront construits dans le lotissement Marcel Charlès. Le groupe Ages et Vie de Besançon, en est le concepteur. Les bâtiments sont composés de huit studios individuels d'au moins 30 m² chacun. Chaque résident dispose ainsi de son studio de plain-pied composé d'une salle d'eau et d'une chambre-séjour où il peut apporter ses meubles. Il dispose d'un accès direct sur l'extérieur. La partie commune comprend séjour, cuisine, salle à manger, buanderie. Une cuisinière prépare les repas sur place. L'étage de la résidence est le logement de fonction de l'auxiliaire de vie qui est présente 24 h/24. Dans cette résidence partagée, le loyer estimé serait de 1 550 € TTC par mois. Chaque résident reste libre du choix de son médecin, de ses infirmières et de son aide à domicile. Les animaux de compagnie seront acceptés.

Et puis, pour finir viennent les projets à l'étude

- **Transformation de la salle de motricité.** La modification et le changement de destination de la salle polyvalente nous amènent à penser à un nouveau local pour nos aînés et plus précisément pour l'association « Générations Mouvement ». Et de toute évidence, un emplacement s'est imposé à nous : la salle de motricité de l'ancienne école Pierre Douguet. Elle permet, sans trop de frais, de la transformer et de l'adapter aux besoins de cette association, dans un cadre agréable avec cour et jardin. Elle pourrait devenir réellement polyvalente permettant, réunions, rencontres etc...
- **Equipements de matériel photovoltaïque :** La transition énergétique et le passage aux énergies renouvelables font également parties de nos préoccupations. C'est pourquoi nous envisageons d'équiper les toits de l'atelier municipal, la nouvelle salle de La Tour d'Auvergne et peut être l'ancienne école, de panneaux photovoltaïques. Nous n'en sommes qu'au stade de la réflexion.
- **Création d'un parc éolien :** Ce projet déjà développé au cours d'un Conseil Municipal est particulier. Son implantation sur le Ménez-Bras est une possibilité matérielle, mais sa mise en œuvre et de son aboutissement sont affaires de longue durée (Plusieurs années). Aujourd'hui le SDEF (Syndicat d'Énergie et d'Équipement du Finistère) a pris le projet en main. Il nous informe au fur et à mesure des avancées des études.
- **Aménagement de l'étage de l'ancienne école en logement :** La réalisation de la cantine scolaire a laissé en place le logement qui se trouvait à l'étage et qui a été déjà loué. Inoccupé depuis plusieurs années, il pourrait être réhabilité et de nouveau proposé à la location. Ce sujet a été débattu au dernier Conseil Municipal du mois de décembre.

Un autre point particulier peut aujourd'hui attirer notre attention. Nous avons fréquemment évoqué ici ou dans d'autres circonstances, le potentiel touristique de notre commune. Nous savons que la présence de l'Aulne et surtout la domination du Ménez-Hom sont des atouts considérables. Dans sa réunion politique du 30 octobre 2018, le PNRA (Parc Naturel Régional d'Armorique) a évoqué un projet de territoire nommé GEOPARK. Ses principes fondamentaux se veulent d'être un territoire vivant, de renforcer l'économie locale, de célébrer les liens entre l'Homme et la Terre, de donner les clefs de lecture de l'histoire de la planète. Ce n'est ni plus ni moins que l'ambition de **créer une labellisation GEOPARK mondial de l'UNESCO** (Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture) ! Ceci reviendrait à appartenir à un réseau mondial, à positionner la Bretagne à l'échelle internationale, au même niveau que le GEOPARK des Açores (Portugal), celui des Highlands (Grande-Bretagne), de Katla (Islande), d'Izu (Japon), celui de Hong Kong, ou encore celui de Jeju (Corée du Sud). C'est dire que notre territoire offre des possibilités insoupçonnées et peut nous ouvrir grand, le reste du monde. Croyez bien que nous suivrons ce dossier avec une infinie attention...

Il nous reste quinze mois pour achever ce mandat, et nous avons déjà inauguré une école, une salle polyvalente, une cantine. 2019, et nous venons de l'entendre, verra d'autres réalisations se concrétiser. Comme vous le voyez, nous sommes une commune active aux finances saines. Elles le resteront grâce à l'accompagnement de nos projets par l'état au travers de subventions, dont, bien sûr, la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Voilà ce que je voulais vous dire aux premiers jours de cette nouvelle année.

Le dynamisme, l'innovation et l'ambition sont des valeurs fortes auxquelles nous tenons. Elles sont souvent synonymes de réussite et nous y mettons toute notre passion, notre persévérance et notre volonté. Tout ceci représente des centaines d'heures de travail et votre satisfaction nous tient à cœur. Nous faisons de l'année à venir une période pleine de nouveaux défis et de promesses car nous sommes dans l'engagement et dans l'action.

Et je veux vous remercier chacun, de votre présence. Remercier également les présidents d'associations et leurs membres actifs, sans qui la vie de la commune ne serait pas ce qu'elle est. Remercier le personnel communal, pour son implication au quotidien, pour le bon fonctionnement du service public et de la collectivité en général. Remercier l'ensemble de mon équipe toujours aussi motivée, pour son soutien sans faille. Enfin, et pour conclure, remercier, nos familles, nos conjoints, pour leur soutien indéfectible. Sans eux la charge serait bien lourde à porter...

Alors **Bonne et Heureuse Année 2019.** Merci pour votre attention.

(Mise en page : Guy LE FLOC'H)

Nouveauté

Le Comité de Rédaction a décidé de publier dans le Bulletin Municipal les **Mémoires de Guerre 14/18 de Mr Hervé BRELIVET**. Ce « livre » sera « diffusé » à chaque parution du Bulletin Municipal à raison de 2 ou 4 pages (en feuille volante) par numéro. Il permettra à chacun, s'il le souhaite, de constituer un livret complet qui devrait avoisiner les 60 pages.

**Vie Communale****Assainissement**

Le mercredi 12 décembre, la Mairie organisait une réunion d'informations à propos de l'extension de l'Assainissement Collectif. Accompagné par le bureau d'études ROUX & JANKOSKI et les représentants de la SPAC, entreprise retenue pour réaliser les travaux Christian HORELLOU, 1er Adjoint, avait fait visionner le détail de chaque secteur, présentait les données générales de la commune en la matière : Dinéault comporte 334 abonnés auxquels vont



s'ajouter 63 nouvelles connexions. Le volume moyen d'eau traité est de 65 m³ par abonné soit 25 100 m³ (+4 100 m³) et chaque abonnement représente 2,2 habitants. En ce qui concerne les prix : le raccordement est de 2 000 € pour les logements anciens et de 3 000 € pour les logements neufs ; l'abonnement annuel est de 45 € et le coût par m³ est de 1,98 €. Le réseau est un réseau unitaire, mais les extensions se feront en séparatif. Enfin, la compétence de l'Assainissement Collectif sera transférée à la ComCom au 1er janvier 2020. Après la projection de tous les secteurs concernés, quelques questions ont été posées : Le SPAC peut-il faire les branchements pour les particuliers ? - *ce n'est pas son rôle* - La pompe de relevage est-elle bruyante ? - *non car moteur de faible puissance* - Quel emplacement pour les tabourets de raccordement ? - *au mieux et vu au cas par cas par le SPAC*. La conduite principale aura un diamètre de 200 mm et sera posée à 0,90 m de profondeur. (A noter, le BM n° 48, p 4, traite du sujet d'une manière plus complète).

(Texte et Images Guy LE FLOC'H)

**Visite de la Sous-préfète**

Le jeudi 13 décembre, Anne TAGAND, sous-préfète de Châteaulin depuis le mois de juin 2018, était en visite dans la commune. Un premier entretien avec les élus où Philippe BITTEL et Christian HORELLOU lui faisaient part de la multiplicité des étapes à franchir et des dossiers à fournir notamment pour les demandes de subventions, ainsi que de la lenteur de leurs traitements. Celui de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne a été un exemple frappant dans ces domaines.

Lors de la visite du restaurant scolaire, Hélène JUGUET, la cuisinière, a appuyé ses propos sur la qualité des équipements avec de très bonnes conditions de travail, ainsi que sur l'approvisionnement bio. La sous-préfète a également souligné l'attention particulière que la Municipalité portait à la transition énergétique, au moment des visites des autres installations. Accueillie par des chefs d'entreprise, des agriculteurs et des responsables d'associations, elle a fait état de son intention de prendre le pouls de la région dans laquelle elle se trouvait, et a répondu par la même occasion à la présentation de la commune que venait de lui faire le Maire. Dans les échanges qui ont suivi, ont été évoqués, l'avenir des communes rurales « *On incite à la montée en puissance des communautés de Communes* » ; le lâcher clandestin de loups : « *On gérera, on étudiera les situations au cas par cas et il faudra trouver un juste milieu* » ; les difficultés de remplacement lors des départs en retraite des agriculteurs ou encore l'empilement des mises aux normes : « *Je partage votre inquiétude, mais j'ai le sentiment que les jeunes qui s'installent ont un avenir et on peut leur faire confiance.* »



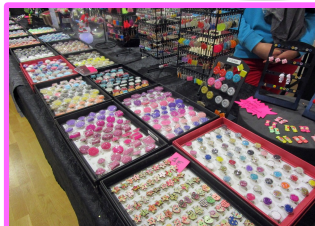
(Texte et Images Guy LE FLOC'H)

**Repas des Aînés**

Comme chaque année, à pareille époque, le CCAS de Dinéault, sous la responsabilité de Hélène POULIQUEN, organisait le « Repas de Noël ». Ce petit cadeau de Noël, offert par la Commune rassemble toutes les personnes de plus de 70 ans. C'est donc dans un joyeux brouhaha que près de 80 convives se sont retrouvés à la salle de La Tour d'Auvergne. Un repas digne des Fêtes de fin d'année où chacun a fait honneur aux petits plats qui lui étaient destinés : en quelque sorte, un entraînement sérieux avant les Réveillons, et surtout un moment convivial où se retrouvent les souvenirs d'antan. Une petite surprise est venue clore cet agréable après midi : Les chansons des enfants des deux écoles. Ils étaient tous réunis près du sapin. Intimidés aussi face à une telle assistance attentive aux premières mesures fredonnées. Des plus petits jus-qu'aux plus grands, ils y ont mis tout leur cœur avant d'être récompensés par un jus de fruit et quelques mi-gnardises. Et l'éternel « Petit Papa Noël »... pour finir ! De plus, chacun a reçu un lumignon...



(Texte et Images Guy LE FLOC'H)

**La Vie Associative****Le Marché de Noël**

Comme chaque année, au début du mois de décembre, le Comité des Fêtes organise son Marché de Noël. 2018 a été un bon cru, non seulement par le nombre d'exposants, mais également par sa fréquentation : près de 300 visiteurs. Ainsi 23 stands exposaient bijoux, jouets en bois, travaux de pyrogravures, décorations de Noël, livres etc.... Le « Petit Marché de Dinéault » était également présent, comme la boulangerie « Baramad », de quoi ravir les plus exigeants. L'espace buvette complétait le coin « crêperie », permettant ainsi aux visiteurs de se restaurer. Une pêche à la ligne et une tombola animaient la journée. Et puis le fameux Père Noël avait inscrit Dinéault sur son itinéraire; son habit rouge et sa barbe blanche ont attiré bien des regards d'enfants récompensés par une petite distribution de papillotes de chocolat. Une belle journée pour les bénévoles du Comité des Fêtes.

(Texte et Images Guy LE FLOC'H)

Le CdF : A.G.

Le samedi 15 décembre, le Comité des Fêtes de Dinéault avait invité ses bénévoles et sympathisants à participer à son Assemblée Générale ainsi qu'au buffet. Lors de ses différents rapports, le président, Guy LE FLOC'H, énumérait les animations qui ont émaillé l'exercice du 1er septembre 2017 au 31 août 2018 : le groupe de chants de marins « A Virer » de Plougastel Daoulas, les Chœurs de Crimée, le Marché de Noël ainsi que l'Assemblée Générale de 2017, le concert de chorales « De la Terre à la Mer », la « Chasse aux Oeufs » et enfin les « Fêtes Communales ». Il pointait la faible participation aux différentes animations de haute qualité qui n'avaient pas trouvé le public. Dans son rapport financier, le président assurait de la bonne situation financière de l'association, liée principalement à la participation des différents « sponsors » et à la subvention communale. Les élections ont permis d' étoffer le Bureau avec les arrivées de Jean-Gabriel MIOSSEC et de Marcel PERENNES. Le rapport d'orientation présentait la nouvelle saison. L'abandon du Trail du Ménez-Hom qui avait atteint une renommée certaine, est consécutif aux obligations de plus en plus contraignantes générées par le Conseil Départemental à propos de l'utilisation de certains chemins. C'est bien dommage ! La reprise des contacts avec le Vélo Club Châteaulinois a permis de remettre sur les « rails », la course cycliste du Trophée Jo Velly du lundi de la Pentecôte. Puis, les questions diverses ont permis un moment d'échange avec les participants. La soirée s'est agréablement achevée par un buffet fort convivial et très apprécié.

(Texte et Images Guy LE FLOC'H)

Le goûter de Noël

Ici aussi, un moment traditionnel : Noël est une occasion pour un petit goûter particulier. Tables décorées, chocolats offerts et une belle ambiance autour de Christelle dont la bilig n'aura guère le temps de refroidir. Après les jeux tout le monde s'est attablé dans ce sympathique décor. Et pendant que les discussions continuent à aller bon train, chacun fait sa petite commande de crêpe au beurre ou à la confiture. Ce n'est qu'une fois repus que les convives « attaqueront » le café de l'après-midi accompagné de la bûche traditionnelle de Noël. Bonne ambiance et agréable moment pour les Aînés comme chaque semaine lorsqu'ils se retrouvent...

(Texte et Images Guy LE FLOC'H)

**Etat-Civil**

Mme Marie **BEGOS** ép. LE JEUNE le 02/12/2018
Mme Marie **GUILLAMOT** ép. BAUGUEN le 12/12/2018
Mr Jean **FEREC**, le 25/12/2018

Agenda

Samedi 2 février : Soirée crêpes organisée par l'APEA de Pierre DOUGUET. Salle de La Tour d'Auvergne à partir de 19 h

Divers

Rappel : Le « Cahier de Doléances » est à disposition à la Mairie.